



Ecole et Collège
SAINT-JOSEPH

Pour un Saint-Joseph, Bâtitseur d'avenir

NOTRE AMBITION

En tant qu'anciens élèves ou parents d'élèves, vous savez combien les valeurs portées par notre établissement contribuent à la mission d'éducation des enfants, au service de l'intérêt général. Pour une grande part, nous le devons à la générosité de nos aînés, qui ont bâti cette école. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer le lancement de notre projet immobilier pour le groupe scolaire Saint-Joseph de Saint-Cloud.

Ce projet répond à notre volonté d'écrire une nouvelle page pour construire l'établissement « Saint-Joseph » de demain. Nous avons à cœur de mettre l'enseignement des élèves et la valorisation de tous ceux qui y travaillent sont au cœur de nos priorités.

Nous lançons une campagne de dons afin que chacun puisse contribuer, à sa mesure, à la construction de l'avenir des enfants d'aujourd'hui et de demain.

Ce projet est né d'une demande croissante de la communauté éducative souhaitant améliorer l'environnement d'apprentissage des élèves. Après plusieurs années de concertation, il est devenu impératif d'étendre nos installations. Ce projet ne se limite pas à la simple expansion de nos murs, mais incarne également notre engagement envers la qualité académique, le bien-être des élèves et la transmission de la foi. En offrant des installations nouvelles et plus fonctionnelles, nous visons à inspirer nos élèves, à les encourager à atteindre leurs rêves et à leur fournir les outils nécessaires pour réussir dans un monde en constante évolution.

NOTRE PROJET

- Créer une chapelle/oratoire visible et accessible pour mettre le Christ et les valeurs chrétiennes au cœur de l'activité éducative.
- Créer une salle polyvalente attenante pour le groupe scolaire afin d'accueillir les réunions de parents, les devoirs sur table, organiser des célébrations et faciliter l'organisation d'évènements collectifs.
- Mettre en place un nouveau contrôle d'accès à l'établissement afin d'en renforcer la sécurité.
- Restructurer le bâtiment principal en agrandissant les salles de classe (50 m²) pour améliorer le bien-être des enseignants et des élèves.
- Agrandir une salle d'activité/de sport pour les élèves
- Créer un pôle administration avec réfection de la salle des professeurs et des bureaux des chefs d'établissement, du secrétariat et du responsable administratif et financier pour favoriser la collaboration et le travail d'équipe.
- Ajouter des sanitaires à tous les étages.



Ecole et Collège
SAINT-JOSEPH

PARTICIPEZ À LA CAMPAGNE DE DONNS

Le projet d'un coût global de 4 M€ sera financé pour partie avec les fonds propres de l'établissement complété par un emprunt bancaire sur 20 ans et des subventions du département. La mairie de Saint-Cloud a soutenu le projet depuis son origine et s'est porté caution de l'emprunt bancaire. Nous vous proposons de vous associer à ce beau projet et faisons appel à votre générosité à travers une campagne de dons avec un premier objectif de 100 000€.

L'OGEC et l'école et le collège Saint-Joseph ont besoin de vous pour construire l'avenir !

Pour nous aider dans ce projet, nous nous appuyons sur la Fondation Saint Matthieu pour l'école catholique. Reconnue d'utilité publique, elle mobilise et mutualise la générosité issue des dons et legs pour soutenir et développer les investissements des établissements scolaires.

La fondation a développé un site de financement participatif (jaidemonecole.org) sur lequel nous avons créé une « cagnotte » en ligne. Vous pouvez y accéder en cliquant sur ce lien : <https://jaidemonecole.org/campaigns/1917-pour-un-saint-joseph-batisseur-d-avenir>

Grâce à elle, vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre impôt sur le revenu (IR) à hauteur de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % du revenu net imposable. Si vous faites un don pour le compte d'une entreprise, vous pouvez bénéficier d'une réduction de l'impôt sur les sociétés (IS) de 60 % du montant total des dons effectués au cours d'un exercice fiscal, dans la limite de 0,5 % de son chiffre d'affaires. La Fondation Saint Matthieu est seule habilitée à établir des reçus fiscaux, c'est donc par elle que transiteront les dons collectés pour notre école.

Si vous êtes assujettis à l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), et que vous souhaitez faire un don au titre de cet impôt, vous pouvez le faire en écrivant à : donateur@fondation-st-matthieu.org

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien et votre générosité au service de l'éducation des jeunes.

Signataires

Chefs d'établissement : Mme André et M. Châtillon

Présidente de l'APEL : Mme Cardoso da Costa

Président de l'OGEC : M. Drilhon